

# Convention Élite 2024

"Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes"

Document à retourner complété, accompagné de la copie de la licence et du calendrier des compétitions

NOM:	Discipline:
Prénom:	Catégorie:
Date de naissance et Âge:	Club:
Adresse:	Adresse du Club:
Tel:	Entraîneur:
Portable:	Tel. Club:
Site ou Réseaux Sociaux:	Fédération:
Email:	

NOM et Prénom:

Date et signature\* :

\* Signature : signature d'un parent ou du responsable légal pour les moins de 18 ans. Veuillez indiquer clairement le prénom et le nom.

Dans le cadre de ses objectifs visant la promotion des Hautes-Alpes, le Club Élite Hautes-Alpes a souhaité s'intéresser à tous **les sportifs résidant dans le département et licenciés d'un club sportif haut-alpin** qui pratiquent un **sport individuel**.

**Objet de la convention** : par la présente convention, l'athlète s'engage à participer aux manifestations sportives de son calendrier et faire référence à son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes dans la presse écrite, la radio, la télévision et sur les réseaux sociaux. Photographié par la presse, il fera au mieux pour assurer à l'écusson et à l'autocollant "Élite Hautes-Alpes" une visibilité maximale sur ses vêtements. À la signature de la convention, valable jusqu'au 31 décembre 2024, l'athlète fait automatiquement partie du Club Élite Hautes-Alpes. De plus, **l'adhésion au Club Elite est gratuite**.

**Obligations de l'athlète** : l'athlète s'engage à respecter le règlement :

- **Fournir le calendrier** de toutes les épreuves auxquelles il participera dans sa catégorie (date, lieu et niveau), à la remise de la convention ou bien mensuellement, pour les compétitions à venir,
- **Porter et mettre en avant les couleurs du Club Élite Hautes-Alpes** sur ses tenues de compétition et d'après-compétition par l'intermédiaire des écussons, des autocollants et de tout autre support publicitaire fourni,
- **Valoriser l'image du Club Élite Hautes-Alpes** et des entreprises membres,
- **Informers régulièrement la presse** de ses résultats et de son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes,
- **Communiquer ses résultats**:
  - le classement final et complet provenant de la fédération ou de l'organisateur de l'épreuve
  - une copie du document presse sur la compétition, où le nom du sportif et son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes sont mentionnés (article, bande son ou bande vidéo) afin de bénéficier de sa prime multipliée par le coefficient correspondant,
- **Participer activement à la vie du Club Élite** (envoi régulier d'informations diverses : résultats, rendez-vous, photos,... présence aux manifestations organisées par l'association et ses entreprises membres,...),
- **Fournir un état de l'ensemble de ses résultats en fin de saison**.



**Engagements du Club Élite Hautes-Alpes :** en contrepartie des obligations remplies par l'athlète, le Club Élite Hautes-Alpes s'engage à lui verser une bourse suivant le barème défini ci-dessous prenant en compte les résultats obtenus dans le cadre d'épreuves inscrites au calendrier du championnat ou de la coupe de la fédération concernée ainsi que la communication presse de ces mêmes résultats.

Les bourses seront remises à chaque sportif ayant respecté le partenariat, **lors d'une réception du Club Élite Hautes-Alpes à laquelle le sportif se doit d'être présent.**

## **Primes aux résultats / Bourses aux points**

### **Tableau des primes aux résultats :**

Dans le cadre d'épreuves inscrites au calendrier du championnat ou de la coupe concernée, les résultats accompagnés d'un article de presse sur la compétition où le nom du sportif est mentionné, seront récompensés comme suit :

<i>les montants sont en €uros</i>	<b>Départemental</b>	<b>Régional *<sup>1</sup></b>	<b>National *<sup>2</sup></b>	<b>Européen *<sup>3</sup></b>	<b>International *<sup>3</sup></b>
1 <sup>ère</sup> place	5	10	30	60	120
2 <sup>ème</sup> place		8	20	40	100
3 <sup>ème</sup> place		5	15	30	80
4 <sup>ème</sup> place			10	20	60
5 <sup>ème</sup> place			5	10	40
6 <sup>ème</sup> place					20

Plusieurs départements\*<sup>1</sup>, régions\*<sup>2</sup>, pays\*<sup>3</sup> différents. (par ex.: au moins 5 nations représentées dans le classement final pour être pris en compte comme compétition internationale).

Dans le cadre d'un résultat obtenu en dehors d'un championnat ou d'une coupe, le montant de la bourse concernée sera divisé par deux.

Un minimum de 5 participants dans la catégorie concernée est requis. Dans le cas contraire, seul le résultat au classement général (scratch) sera effectif.

Un **coefficient s'appliquera sur la base du montant de la bourse concernée.** Le sportif nous fait parvenir son résultat accompagné d'un justificatif de sa fédération ou de l'organisateur de l'épreuve (pour le classement) accompagné d'une copie de l'article, de la bande son ou de la bande vidéo, **mentionnant son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes.**

Les coefficients sont les suivants :

Citation "Hautes-Alpes" : Presse **nationale** coefficient **8**

Citation "Élite Hautes-Alpes" et/ou photo du logo Élite Hautes-Alpes :

Presse **locale** coefficient **3** Presse **régionale** coefficient **5**

Presse **départementale** coefficient **4** Presse **nationale** coefficient **8**

Le montant des primes aux résultats remises annuellement par le Club Élite Hautes-Alpes est **plafonné** à :

- **400 €** pour les catégories "**poussins**", "**benjamins**", "**minimes**"
- **800 €** pour la catégorie "**cadets**"
- **1600 €** pour les "**juniors**" et les "**seniors**"
- Pas de primes attribuées pour les catégories **masters** et **vétérans**

### **Bourse aux points :**

Selon l'**implication du sportif** dans la vie active du club, une prime pourra être remise (une fois par an) en **supplément des primes fixes et primes aux résultats.** Le barème sera effectué comme suit et comptabilisé directement par le Club :

**10 points** : envoi des résultats dans le mois qui suit

**20 points** : récapitulatif des rendez-vous, compétitions, stages et résultats

**25 points** : identification du Club Élite sur les réseaux sociaux et du #ClubEliteHautesAlpes.

**30 points** : port du logo Élite Hautes-Alpes (entraînements, compétitions, manifestations,...).

**60 points** : présence systématique aux rendez-vous et manifestations Élite

**150 points** : accueil des sponsors et présentation du sportif

<i>Nombre de points</i>	<b>50 à 100</b>	<b>101 à 150</b>	<b>151 à 200</b>	<b>+ de 200</b>
Bourse en €uros	30	70	100	140

## Dispositions particulières :

Seuls les résultats accompagnés d'un justificatif de la fédération concernée ou de l'organisateur de l'épreuve (classement final complet), accompagné d'une copie du ou des articles de presse, de la bande son ou de la bande vidéo, permettra au sportif de percevoir sa bourse.

L'athlète est libre de choisir le ou les média(s) de son choix pour faire valoir ses résultats et son appartenance au Club Élite Hautes-Alpes. Si un média n'en fait pas référence, pour quelque raison que ce soit, l'athlète devra prendre l'initiative de communiquer sur un autre média.

Toute contestation concernant l'obtention d'une bourse devra se faire par écrit (délai maximum de 15 jours après la réception de remise des bourses), au bureau du Club Élite Hautes-Alpes, **13 Avenue Maréchal Foch, BP 46, 05002 GAP cedex**. Seul, le Club Élite Hautes-Alpes est habilité à distribuer les bourses aux résultats. Le Club Élite Hautes-Alpes se réserve le droit d'exclure un sportif ayant une attitude pouvant nuire à l'image du Club ou des entreprises membres.

La convention est valable à partir de la signature du contrat jusqu'au 31 décembre 2024. L'appartenance au Club Élite Hautes-Alpes deviendra effective dès réception de l'ensemble des documents:

- "Convention Élite 2024" dûment complétée et signée (Pages 1 et 4),
- Copie de la licence 2023/2024,
- Calendrier des compétitions à venir,
- Press-book

*En retour, il recevra un lot d'écussons et d'autocollants.*

## Convention Ambassadeurs

Souhaiterais-tu faire partie du groupe Ambassadeur *	Oui	Non
<i>L'ambassadeur s'engage à être présent au minimum une fois par an à un évènement faisant la notoriété d'une entreprise ou du département.</i>		
Si oui pourquoi, quelles sont tes motivations ?		
Quelles sont les raisons pour lesquelles le Club pourrait retenir ta demande ?		

\* Prochaine sélection : Février 2024 pour l'année : 2024

**Afin que nous puissions étudier ta candidature à la "Convention Ambassadeurs", tu dois être membre du Club Elite depuis un an et il est impératif de nous faire parvenir ton **press-book** car en l'absence de celui-ci ta candidature ne pourra être retenue.**



# Conventions 2024

*Résultats 2023*

*Objectifs sportifs 2024*

*"Tous ensemble et par le sport, faisons la promotion des Hautes-Alpes"*

NOM:	Discipline:
Prénom:	Catégorie année 2023:
Club:	Catégorie année 2024:

➤ Les 3 meilleurs résultats de l'année 2023:

➤ Objectifs sportifs 2024:

➤ Principales compétitions 2024:

Afin que nous puissions étudier ta candidature à la "Convention Ambassadeurs", merci de bien vouloir joindre ton press-book.

**Document à retourner complété, accompagné de la copie de la licence, du calendrier des compétitions et d'un press-book (facultatif pour la convention Elite et obligatoire pour la candidature à la convention Ambassadeur) à :** Association Élite Hautes-Alpes

Agence de Développement Économique et Touristique des Hautes-Alpes – 13 Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP cedex

Tel.: 04.92.53.00.58. Email: [clubelite@hautes-alpes.net](mailto:clubelite@hautes-alpes.net)